



Fêtes de fin d'année

Comme chaque année la mairie décorera la commune avec notamment les illuminations dans les rues.

Elle propose à la population de s'associer à ces décorations et propose un « **concours des décorations de Noël** » Seul impératif les décorations doivent être visible de la rue (objets, sapins, guirlandes....)

Ci-joint le coupon à retourner en mairie avant le 15 décembre 2021.

Alors inscrivez-vous !

Concours des décorations de Noël

à retourner en mairie **avant le 15 décembre 2021**

Nom.....

Prénom.....

Téléphone.....

E-mail.....

Adresse complète.....

Je souhaite participer au « concours des décorations de Noël »

